



Annonce de la Sécurité Routière envers les cyclistes

Dans les éditions de la presse écrite et les réseaux sociaux, la **Sécurité Routière** prodigue des conseils aux cyclistes pour leur permettre d'améliorer leur sécurité.

Ces conseils sont les bienvenus face à une inquiétante montée des accidents graves de cyclistes dans nos villes.

La **Sécurité Routière** n'aborde pas les risques que les cyclistes, les utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), font trop souvent courir, par leur comportement, aux autres usagers de la rue que sont les piétons. Ceux-ci et en premier lieu les plus fragiles d'entre eux, jeunes enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées... paient un lourd tribut à l'incivilité croissante de **certains** cyclistes et utilisateurs d'EDPM.

Dans l'esprit du beau slogan de la **Sécurité Routière** « **vivre ensemble** », nous regrettons très vivement que cette annonce largement diffusée ne rappelle pas aux **cyclistes indéliçats** les règles essentielles de ce **vivre ensemble**.

Des recommandations essentielles ont été omises :

- **Ne pas circuler sur les trottoirs**
- **Respecter la priorité aux piétons en traversée de chaussée, (passages piétons dotés de feux tricolores ou non) article R415-11 du Code de la route**
- **Respecter la priorité aux piétons dans les carrefours équipés du "Cédez le passage cycliste aux feux"**

LA VILLE DE PARIS a publié récemment, elle aussi, un document à l'usage des cyclistes, dans lequel une phrase, de surcroît imprimée en gras, leur intimait la consigne suivante :

« NE ROULEZ PAS SUR LES TROTTOIRS ».

« **60 Millions de Piétons** » au nom de ses adhérents demande à la **Sécurité Routière** le même type d'annonce envers les conducteurs de deux-roues motorisés, s'appropriant les trottoirs et les aires piétonnes, idem pour les automobilistes stationnant sur les trottoirs en toute impunité.

Dans les grandes villes, les trottoirs sont partout devenus des espaces à haut risque, où les tensions interpersonnelles, agressions verbales et dangers d'accidents graves se multiplient dans l'indifférence quasi-générale des pouvoirs publics à ce jour.

Le 9 janvier 2018, lors du Comité Interministériel de la Sécurité Routière (CISR), le gouvernement a pris des décisions en faveur de la sécurité des usagers vulnérables, notamment la mesure n° 9 ayant pour objectif « **Protéger les piétons** ». **Des mesures réclamées par 60 Millions de Piétons, non suivies d'effet par les responsables locaux et forces de l'ordre.**

« **60 Millions de Piétons** » demande la nomination d'un M. ou Mme. « **PIÉTON** » national.

Gérard FOUCAULT
Président (IDSR 75 à PP)

Contact presse : Jean-Paul Lechevalier (Porte-parole) 06 86 79 33 23

Soutien d'un Préfet honoraire et d'un ancien Ministre

